

# Savign'infos 2022

---

**23 Septembre**

**Mairie de Savigny le Sec**

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel, maire

Présents :

BENINCA Catherine  
DEMOUGEOT Sylvie  
DOUVIER Jean-Christian  
GREBILLE Pierre-Jean  
MARQUIE-JACQUIN Aurore  
MUNAROLO Catherine  
PELLICOLI Joachim  
PORCHERET Gérard  
ROGER Jean-François  
de SAINT-ALBIN Philippe  
SICCARDI Martine  
ROGER Jean-François

Absents excusés :

Hélène THOUVENIN pouvoir donné à Martine SICCARDI

Marie-Françoise SAUVIN pour donné à Catherine BENINCA

Secrétaire de séance : Martine SICCARDI



03 80 35 75 79  
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

En avant-propos, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission du conseil municipal de Julie Sudre consécutive à son déménagement. Il la remercie pour son implication dans la vie communale.

## Projets

### Gestion ressource en eau



Compte tenu de la très faible pluviométrie au cours de ces derniers mois et des restrictions de la consommation de l'eau potable imposées par arrêté préfectoral, monsieur le Maire propose d'envisager différentes mesures afin de limiter la consommation d'eau, lors des périodes estivales, par différents moyens.

La SOCALCOR, société qui exploite la carrière consomme une quantité très importante d'eau potable pour fabriquer des graves bétons ou par pulvérisation pour éviter les poussières. Il lui a été proposé de créer un bassin de rétention d'eau qui pourrait être rempli en hiver. Ce projet est à l'étude.

Le syndicat des eaux de Saint-Julien qui gère la compétence eau pour notre collectivité sera sollicité afin d'étudier une nouvelle tarification afin que le prix ramené au m<sup>3</sup> augmente en fonction de la consommation. Actuellement pour une faible consommation chez une personne seule (25 m<sup>3</sup> annuel), le prix au m<sup>3</sup> peut atteindre 7 / 8 € alors que le prix pour une consommation importante (200 m<sup>3</sup>) ne sera que de 3,5 € / m<sup>3</sup>.

Une étude est lancée pour réalimenter la citerne de 350 m<sup>3</sup> qui est située sous la place pour pouvoir utiliser, en été, l'eau récupérée en hiver afin d'assurer l'arrosage des jardins et des massifs fleuris.

Il n'y a aucune source, sur l'ensemble du territoire communal. Les animaux souffrent également, ils sont assoiffés. Début août une harde de sangliers est descendue dans un bassin artificiel assurant la défense incendie d'une ferme. Ne pouvant plus remonter, plus d'une vingtaine d'animaux ont péri noyés. Neuf ont pu être sauvés en déployant de gros moyens. Afin d'éviter cela, il est envisagé de créer une mare étanche dans la forêt qui pourra être alimentée par les eaux pluviales.

Le Conseil municipal donne son accord pour l'ensemble de ces mesures.

## Travaux

### Résidence sénior



#### *Souscription assurance dommages ouvrages*

Pour les constructions publiques, une assurance dommages/ouvrages est obligatoire. Elle interviendra immédiatement pour couvrir un sinistre qui pourrait apparaître pendant la garantie décennale avant de rechercher la responsabilité de l'entreprise responsable des désordres.

Deux propositions ont été reçues, elles offrent les mêmes garanties :

SMABTP	15 620,00 € HT
GESTINEO	17 273,95 € HT

Le Conseil Municipal retient la SMABTP

## Travaux résidence sénior

Les travaux ont commencé fin août. Les bâtiments devraient être livrés fin juillet 2023. Les personnes qui sont en perte d'autonomie et qui envisagent d'en louer un peuvent se renseigner en mairie et faire acte de candidature.

## Travaux enfouissement réseaux route Is-sur-Tille



Ces travaux sont obligatoirement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Energies de Côte d'Or). Les lignes seront enfouies sur 320 mètres, sept poteaux béton seront déposés et remplacés par des candélabres du même type que la route de Dijon pour assurer l'éclairage public. En septembre 2021, le conseil municipal avait accepté de lancer les études mais avait refusé le devis (150 000 €) qui ne prenait plus en compte certaines aides et ne correspondait pas à l'estimation initiale lorsque les travaux avaient été demandés en 2018.

Après plusieurs interventions auprès des responsables de cette structure, la collectivité a obtenu satisfaction et la charge restant à la collectivité ne sera plus que de 70 000 €.

L'étude a intégré l'enfouissement du lotissement « les Frênes » qui est directement dans le prolongement de la route d'Is-Sur-Tille. Il n'y a que 125 mètres de lignes à enfouir et 3 poteaux à déposer mais les travaux sont plus difficiles à réaliser car il y a de nombreuses interventions dans des propriétés privées. Ils ne peuvent bénéficier d'aucune aide. La collectivité devrait les financer à 100 % pour un montant de 84 000 €.

Le conseil municipal décide de ne retenir que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la route d'Is-sur-Tille.

Par ailleurs ENEDIS a indiqué qu'il était nécessaire de renforcer le réseau électrique de la route d'Is-sur-Tille à partir du transformateur situé à proximité du cimetière. Ces travaux sont assurés et financés à 100 % par ENEDIS. Une convention doit être signée pour autoriser le passage sur le domaine public.

## Travaux de la Mairie

Les travaux ont débuté fin août. Ils s'enchaînent normalement. Lors des démolitions il a été nécessaire d'adapter les marchés qui entraînent des modifications du montant des travaux :

### Avenants travaux réception mairie :



Avenant plomberie : changement pour des radiateurs plus performants : 2 934€ HT

Changement des portes et fenêtres local poubelles, avenant menuiserie : 7 400€ HT. Compte tenu de la pénurie des matériaux, les huisseries ne seront livrées que fin janvier 2023.

Le Conseil Municipal accepte la prise en compte de ces avenants.

### Vente matériaux anciens

Le sol de l'une des salles du périscolaire était composé de dalles de bourgogne pour une surface de 40 m<sup>2</sup> carrés. Une entreprise spécialisée est venue les démonter et les a achetés à raison de 180 € le m<sup>2</sup>.

Le parquet chêne massif démonté et mis sur palette est toujours à vendre.

Le Conseil Municipal donne son accord pour accepter la vente de ces matériaux.



## Aire de jeux



Le montage, l'installation et l'ancrage des différents jeux pour les enfants et des agrès de fitness ont été réalisés ces jours derniers par les employés communaux et quelques personnes bénévoles. Après séchage des massifs, ils seront définitivement équipés. Les fosses seront remplies de sable amortissant. Ils pourront être mis en service en fin de semaine prochaine. Ces travaux ont engendré une économie de 17 000 € sur la base du devis initial. Merci à toutes les personnes qui ont consacré quelques heures bénévolement.

## Aménagement routier

Les chicanes de la voie partagée sur le dessus de la rue de la mare ont été créées. Rappel dans cette zone la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires. L'impasse de l'annexe du chemin d'Epagny et l'entrée du parking de la salle des fêtes ont été recouverte d'une couche d'enrobé.

## Peinture routière

Les lignes blanches qui limitent la largeur de circulation de la route d'Is-sur-Tille et certains passages piétons vont être repeints dans les prochaines semaines.

## Fibre école maternelle

La fibre a été installée pour ce début d'année scolaire. Elle permet ainsi un confort optimal d'utilisation pour les 3 classes élémentaires de Savigny-le-Sec. Cette installation bénéficie également à la bibliothèque et plus précisément à la médiathèque.

# Finances

## Avis CLECT (commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à la COM-COM

Le conseil municipal prend connaissance du rapport sur l'évolution des charges transférées à la communauté de communes Forêts-Seine et Suzon au cours de ces cinq dernières années. Il émet un avis favorable sur ce rapport mais souhaiterait pouvoir disposer d'une analyse financière de cet EPCI (Etablissement Public de Coopération Communale) afin de connaître l'utilisation détaillée des impôts qui sont collectés au taux de 6.24 % pour la taxe foncière (rappel, 4,3 % pour la commune).



## Tarifs spéciaux location salle des fêtes



Compte tenu de demandes particulières pour la location de la salle des fêtes, les tarifs suivants sont retenus, pour l'association dans libre qui occupera la salle une fois par trimestre : 480 € par WE ; un stage de danse de cinq jours en semaine pendant les vacances pour 500 € et 300 € pour une animation de danse africaine.

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

## Gestion courante

### Biens vacants sans maître : intégration des parcelles dans le domaine privé communal

Toute la procédure a été effectuée pour tenter de rechercher les propriétaires de différentes parcelles qui étaient considérées comme biens sans maître. Aucune personne ne s'est manifestée.



Le conseil vote pour intégrer dans le domaine communal privé, les parcelles suivantes :

Parcelle (lieu-dit)	Section	N°	Contenance (en ares)	Nature de culture
AU BOIS ROND	ZM	58	27,44	Landes
AU BOIS ROND	ZM	59	24,71	Landes
COMBE BON ENFANTS	ZB	18	12,80	Landes
COMBE FROIDEVEAU	AC	49	11,16	Landes

### Mise en enquête publique modification simplifiée du PLU



Sur les dernières décennies, avec l'évolution de la commune et le développement des constructions, des petites surfaces de terrain ont dû être abandonnées par des propriétaires privés pour aménager ou élargir certaines voiries. Afin de pouvoir régulariser et faciliter le transfert dans le domaine communal, le conseil municipal décide d'entreprendre une modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour mettre en emplacement réservé toutes ces parcelles délaissées.

### ADHESION ARnia (Agence Régionale du numérique et de l'Intelligence Artificielle)

Le conseil municipal renouvelle son adhésion à l'ARnia qui permet de gérer le site, de dématérialiser le transfert de documents administratifs, de passer les marchés publics.... Coût à l'année : 1 035€ HT.

### Réflexion développement production énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables est une préoccupation qui s'impose à tous. Notre commune, comme beaucoup d'autres, est démarchée pour que des études soient lancées pour éventuellement installer des panneaux solaires photovoltaïques ou des éoliennes. Une réflexion collective doit être engagée. Une prochaine réunion publique pourrait être organisée avec des spécialistes afin d'avoir des informations objectives prenant en compte les intérêts et les inconvénients des différentes solutions envisagées.

### Gestion des jardins familiaux

Pour améliorer le fonctionnement des jardins familiaux, il a été décidé de nommer un référent. Jean-Christian DOUVIER a proposé sa candidature, qui a été retenue par le conseil municipal.

Le référent sera le contact principal pour les usagers des jardins et également pour les nouvelles personnes souhaitant une parcelle. Il aura pour mission de gérer la répartition des parcelles, d'animer les échanges entre jardinier et de rédiger une charte d'usage.

### Economies d'énergies

Compte tenu de la conjoncture actuelle sur les énergies, le conseil municipal souhaite réaliser des économies d'électricité. Les illuminations de Noël seront réduites et l'éclairage public ne sera plus assuré que de 6h30 au lever du jour et de la tombée de la nuit à 22h30. Ce changement sera effectif lors du prochain passage d'entretien de l'éclairage public.

## Transport en commun

La région Bourgogne/Franche-Comté qui assure les transports en commun a amélioré les dessertes entre notre commune et Dijon en assurant plus de rotations. En plus de celles qui existaient, des allers et retours sont organisés en matinée et les après-midis en étant plus rapides jusqu'au rond-point de la concorde (liaison avec le TRAM en moins de 15 mn) pour un prix d'un euro cinquante. Pour que ce service perdure il est indispensable que la fréquentation soit satisfaisante.

## Transport personnes en perte de mobilité

Grâce à l'intervention de personnes bénévoles, un transport est assuré sur demande les jeudis matin entre 9h et 11h avec le véhicule électrique communal pour les personnes en perte de mobilité ou sans moyen de transport pour se rendre sur la zone commerciale de Fontaine. Les personnes intéressées doivent contacter Mme Catherine MUNAROLO Tél : 06 23 88 76 24

## Demande de prêt terrain de football synthétique

La municipalité a été sollicitée par le maire de Chaignay pour que notre collectivité prête une fois par semaine la moitié du terrain synthétique à la nouvelle équipe de football créée dans sa commune. Compte tenu que :

- Les installations sportives de la commune de Savigny-le-Sec sont mises à disposition du club de l'EF VILLAGES qui compte de nombreuses équipes (14) dans toutes les catégories,
- Ce terrain est utilisé tous les soirs du lundi au vendredi aussi bien pour des entraînements que pour des matches,
- Les années antérieures d'autres clubs ont sollicité la possibilité de pouvoir l'utiliser pour s'entraîner et n'ont jamais obtenu d'accord.

Le conseil municipal n'est pas favorable au prêt du terrain de football Synthétique.

# Informations

## Rentrée des classes

La rentrée des classes s'est bien passée. Tous les enseignants étaient présents dans les 2 classes de l'école maternelle et dans les 4 classes de l'école élémentaire. Les effectifs sont stables, les classes ne sont pas très chargées.

## Périscolaire

L'inauguration du bâtiment périscolaire construit à côté de l'école maternelle sous la responsabilité de la communauté de communes qui a assuré son financement, a eu lieu début septembre en présence de nombreux élus. Ce nouvel espace est agréable et propose de bonnes conditions pour assurer l'accueil et la restauration des enfants.



## Logement communal

Un logement T3 de la rue de la mare a été reloué dès le départ de l'ancien locataire.

## Chasse

La chasse en plaine a débuté le 18 septembre et la chasse au bois commencera le samedi 15 octobre. La société «Rallye d'Epagny» qui loue la forêt communale a assuré, comme les années précédentes, l'entretien de toutes les lignes.

## Prolifération de chats et chiens errants

Des chattes sans propriétaire identifié, se reproduisent à raison de deux portées par an. De nombreux habitants se plaignent de cette prolifération. Depuis plus d'un an la commune assure le transport et le coût de la stérilisation et du puçage (coût 80€ par animal) pour ceux qui sont capturés par des particuliers. Le conseil municipal décide d'acheter deux cages de capture qui pourront être prêtées. Les personnes ayant capturé un chat se chargeront de l'emmener le matin à la clinique vétérinaire d'Is-sur-Tille et d'aller le récupérer le soir. Il y a obligation de relâcher les animaux où ils ont été capturés. La commune prendra en charge les frais du vétérinaire. Rappel les chats domestiques doivent être identifiés (puce conseillée ou tatouage) et il est fortement conseillé de les stériliser.

Par ailleurs, il est constaté que de nombreux chiens divaguent à travers les rues du village. Ils sont à l'origine de bagarres avec d'autres chiens et des personnes sont effrayées. Ces animaux doivent rester à l'intérieur des propriétés privées. Lors de balades, ils doivent être tenus en laisse. Il est récurrent de trouver de nombreuses crottes sur les trottoirs. Les propriétaires d'animaux domestiques doivent s'imposer de les ramasser lorsque leur animal de compagnie fait ses besoins.

## Collecte produits amiantés

Le SMOM (Syndicat Mixte des Ordures Ménagères) d'Is-sur-Tille organise une collecte de produits qui contiennent de l'amiante et qui ne peuvent pas être déposés en déchetterie le **samedi 15 octobre de 9h à 12h** sur le site du SMOM à Is-sur-Tille. Pour profiter de ce service vous devez prévenir le SMOM tél : 03 80 95 21 10.

## AXA Mutuelle

AXA Mutuelle en partenariat avec la mairie propose une mutuelle communale pouvant être souscrite par toutes les personnes. Des informations supplémentaires vous seront fournies en temps voulu. Les personnes qui souhaiteront être informées sur cette possibilité pourront participer à une future réunion.

# Manifestations et activités

## Vide greniers



Le vide-greniers organisé dimanche 4 septembre par l'Amicale de Savigny-en-Dijonnais a connu un très beau succès. Les conditions météorologiques ont été très favorables.

De nombreux exposants se sont installés dès le début de la matinée. Des centaines de visiteurs ont parcouru les rues tout au long de journée. L'espace buvette et de petite restauration a été très fréquenté. Les organisateurs n'ont eu que des retours positifs concernant l'organisation, l'ambiance...

A noter que la moitié des recettes des exposants sera reversée à une association qui œuvre dans l'intérêt des enfants atteints d'autisme.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré sans compter pour la pleine réussite de cette belle journée.

## Nettoyage de la nature

Pour la 3ème année consécutive, notre collectivité a participé à l'opération "Nettoyons la nature". Des petits groupes ont sillonné les abords du village à la recherche des déchets.

Un grand merci à toutes les personnes ainsi qu'aux enfants ayant participé à cette manifestation.



## Apéritif de rentrée

Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé et offert un apéritif de rentrée au profit des habitants de tout le village. Plus de deux cents savigniennes et savigniens ont participé et ont été ravis de se retrouver dans un cadre convivial et une très bonne ambiance. L'harmonie des cheminots dijonnais a donné un très beau concert et a ravi tous les mélomanes.



## Représentation théâtrale

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la dernière représentation théâtrale à Savigny-le-Sec de la troupe « les Mots'dits » du foyer rural, vous avez la possibilité de voir cette troupe théâtrale à Epagny le **vendredi 30 septembre à 20h30** salle **Maison Despois**. Elle vous interprétera une pièce de Daniel Levallois intitulée : "*L'étude Edouard Pinson*".

L'entrée est gratuite mais ceux qui le souhaitent pourront glisser une petite contribution libre "au chapeau" (Merci pour les comédiens).

## Portes ouvertes : club d'astronomie

Le club d'astronomie les 3A vous accueille à la salle des fêtes durant ses portes ouvertes le **dimanche 9 octobre de 10h à 18h**.

**A cette occasion vous pourrez :**

- Rencontrer les membres des 3A et leur poser de multiples questions sur l'espace,
- Découvrir différents Télescopes, dont l'Evescope (Télescope dernière génération, super puissant qui permet de regarder les galaxies lointaines),
- Faire une observation de notre soleil avec du matériel adapté,
- Construire des fusées à eau,
- Découvrir notre système solaire,
- Jouer en remplissant un petit quiz.

**Il y aura plusieurs temps forts :**

- 11 heures, exposé-conférence : Voyage dans l'espace et découverte de L'ISS,
- 15 Heures : Conférence sur l'espace,
- 16 Heures : Histoire des constellations pour les enfants de 6 à 10 ans.

**ENTREE GRATUITE**

**Salon senior « vieillir avec le sourire »**

Le PETR (Pôles d'Equilibre Territorial et Rural) Seine et Tilles organise un salon senior le **mercredi 19 octobre** à la salle des Capucins à Is-sur-Tille. Des places ont été réservées pour organiser une visite groupée pour les habitants de la commune de 10h à 11h30 afin de participer à différentes activités. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par retour de courriel ou en téléphonant au secrétariat de mairie. Un covoiturage sera organisé.



**Conseil municipal**  
**Vendredi 21 octobre 2022**